

EXTRAIT DU REGISTRE  
des Délibérations du Conseil Municipal

DEPARTEMENT

GER

de la commune de MONTREAL DU GERS

Du canton de MONTREAL DU GERS

NOMBRE DE MEMBRES

| afférents<br>au Conseil En exercice<br>Municipal | qui ont pris<br>part à la<br>Délibération |
|--------------------------------------------------|-------------------------------------------|
|--------------------------------------------------|-------------------------------------------|

-----15-----15-----11-----

Séance du 12 septembre 2024

L'an deux mille vingt quatre-----

Date de convocation

11/08/2023

et le 19 septembre -----

à -----21-----heures-----00-----, le Conseil Municipal de cette commune, en  
séance ordinaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu  
habituel

de ses séances, sous la présidence de M. Gérard BEZERRA.

Date d'affichage

11/08/2023

Présents : M. BEZERRA Gérard, Mmes DESPAX Nelly, Mme FIN Thérèse, M. LARRODE  
Éric, M. CABANNES Pierre, Mme MONDIN-SEAILLES Christiane, Mme BOUZIGON  
Muriel, M. LABEYRIE Nicolas, Mme PLOQUIN Cécile, M. LANSMANT Sébastien, M.  
CASTAY Jean-Marc.

Excusés : Mme CUZACQ Geneviève, Mme CARRERE Amandine, M. CHARLES Éric, M.  
BETUING Serge.

Secrétaire de séance : M. LANSMANT Sébastien

Objet de la Délibération

**Travaux Eglise de Genens – Couvrement du cœur et arc triomphal**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de programmer des travaux de couvrement du cœur et de l'arc triomphal de  
l'église de Genens, Monument Historique Classé.

Il présente au Conseil Municipal les devis de :

- SGRP pour un montant de 31 438.29 € HT soit 37 725.95 € TTC
- ARTS DE FER pour un montant de 5700.00 € TTC (TVA non applicable suivant Art. 293 B du CGI)
- SARL L'ENCLOS GASCON pour un montant de 11 071.52 € HT soit 13 285.82 € TTC

Un total de 48 209.81 € HT soit 56 711.77 € TTC

Le plan de financement pourrait être le suivant :

- |                                   |           |
|-----------------------------------|-----------|
| - Participation de l'Etat 40 %    | 22 684.71 |
| - Participation de la Région 20 % | 11 342.36 |
| - Fondation du Patrimoine 30 %    | 17 013.53 |
| - Autofinancement                 | 5 671.18  |

Le Conseil Municipal,

Où les explications de Monsieur le Maire,

Accepte le programme des travaux ci-dessus, le devis présenté et le plan de financement proposé.

Fait à MONTREAL le 13 septembre 2023.

Le Maire,

Gérard BEZERRA

